

Communiqué de Presse

Jean-François Vigier réélu, à l'unanimité, président du Siom de la Vallée de Chevreuse

Le maire de Bures-sur-Yvette, Jean-François Vigier, a été réélu dès le 1er tour, et à l'unanimité, Président du Siom, le Syndicat mixte d'ordures ménagères de la Vallée de Chevreuse (91 & 78).

L'élu local a la volonté, en lien étroit avec les 21 communes adhérentes, d'amplifier une politique où l'écocitoyen est au cœur des actions et où les enjeux sont définis pour accroître les services et la performance tout en répondant à l'urgence de la transition écologique.

Suite aux élections municipales et communautaires, les 42 élus siégeant au Syndicat mixte d'ordures ménagères de la Vallée de Chevreuse et représentant les 21 communes membres, se sont réunis le jeudi 23 juillet 2020 pour désigner un nouvel exécutif. Jean-François Vigier (maire de Bures-sur-Yvette, vice-président de la Communauté Paris-Saclay, conseiller régional) a été réélu à la présidence du Siom recueillant, dès le 1^{er} tour, 41 voix sur 41 !

A l'issue de ce scrutin unanime, Jean-François Vigier a tenu à remercier *« tous les élus et les Vice-Présidents sortants pour la confiance renouvelée ainsi que le Président de la CPS (Communauté Paris-Saclay), Grégoire de Lasteyrie, pour son soutien. »*

*« Une nouvelle ère s'ouvre dans la gestion des déchets », a déclaré le Président du Siom qui, à peine élu, a fixé les grandes lignes de son nouveau mandat. « Pour réussir les changements, il nous faudra **toujours placer l'écocitoyen au cœur de tous nos dispositifs et prendre à bras le corps les enjeux liés à la transition écologique.** En matière de prévention pour poursuivre la réduction des déchets, en matière de services avec notamment la collecte des biodéchets pour les particuliers et les professionnels ou l'accompagnement des extensions de consignes de tri, en matière de tarification... ».*

Affichant sa volonté de poursuivre les programmes d'investissements avec notamment la *« construction de la déchèterie-ressourcerie de Saclay »*, Jean-François Vigier entend porter une attention toute particulière *« au périmètre géographique du territoire du syndicat, si un acte II de la Loi NOTRe venait à modifier les contours des EPCI (Etablissement public de coopération intercommunale) »*.

Accroître les performances est l'autre priorité de son plan d'actions. *« Avec l'Unité de Valorisation Energétique de Villejust et le réseau de chaleur, le Siom dispose déjà d'installations d'excellence. Nous devons les renforcer »* souligne le Président du Siom.

« Nous voulons inscrire résolument l'économie circulaire au centre de la politique environnementale et énergétique du territoire » insiste Jean-François Vigier, par ailleurs confirmé Vice-Président de la CPS, en charge des Déchets ménagers et de l'Economie Circulaire. Une feuille de route qu'il entend mettre en œuvre dès la rentrée.

Le Siom est dès à présent au travail, avec ses nouveaux élus, pour engager toutes les actions au service du territoire et de ses 207 764 habitants.

Le Siom, un syndicat mobilisé pour un territoire durable

Créé en 1959, le Siom de la Vallée de Chevreuse a fêté ses 60 ans l'an passé. Son territoire d'opérations compte **21 communes***, dont 19 situées en **Essonne** et 2 dans les **Yvelines**. Il est composé en partie de communes semi-rurales, principalement pavillonnaires, et de communes urbaines denses, avec près de 52% d'habitats collectifs.

- Le Programme local de prévention (PLP) des déchets ménagers, mis en place dès 2010 et achevé en 2017, a permis une réduction de 7,85% par habitant. Des données encourageantes, que la signature en 2019 du Contrat d'Objectif Déchets Economie Circulaire (**Codec**) devrait porter à 10%.
- Son **Unité de Valorisation Energétique** (UVE) de Villejust est leader en cogénération (thermique et électrique), avec une performance énergétique de 91,10%.
- L'**extension des consignes de tri** à tous les emballages plastiques, appliquée depuis 2016, a engendré une augmentation nette de 1000 tonnes d'emballages collectés dès la première année.
- Sa politique Environnement et Energie s'est vue distinguée par une **Marianne d'Or du Développement durable** fin 2018, attribuée au titre de la « Maîtrise des impacts énergétiques et environnementaux ».
- La **nouvelle flotte de 42 véhicules de collecte** aux normes Euro 6, motorisés au GNV avec bennes électriques, encore plus silencieux et toujours moins polluants, s'inscrit dans la continuité des engagements éco-responsables du Siom, au service de la transition énergétique.

(*) *Superficie* : 170 Km² - 207 764 habitants

Communes de Ballainvilliers, Bures-sur-Yvette, Champlan, Chevreuse, Gif-sur-Yvette, Gometz-le-Châtel, Igny, La Ville-du-Bois, Les Ulis, Longjumeau, Linas, Monthéry, Orsay, Palaiseau, Saclay, Saint-Aubin, Saint-Rémy-lès-Chevreuse, Vauhallan, Villebon, Villejust et Villiers-le-Bâcle.

